

## L'emploi associatif progresse grâce aux emplois d'avenir

Une enquête de « Recherches & Solidarités », dont « La Croix » publie les résultats en exclusivité, montre que la masse salariale du secteur associatif est repartie à la hausse au cours du dernier trimestre 2013, en grande partie grâce aux contrats aidés.



(DAVID ADEMAS/OUEST FRANCE/MAXPPP)

Dans un établissement pour personnes âgées dépendantes.

Principal bénéficiaire de cette embellie: le secteur de l'hébergement et du médico-social.

Il faudra encore attendre le 27 janvier prochain pour savoir si le gouvernement a comme promis « *inversé la courbe du chômage* » en 2013. Mais d'ores et déjà, le secteur non-marchand semble avoir repris un certain dynamisme. C'est du moins le principal enseignement d'une étude de conjoncture menée par « Recherches et Solidarités », réseau d'experts dédié à l'observation du monde associatif qui représente plus de 1,8 million de salariés.

[Téléchargez >>](#)

Conjoncture-janvier 2014-08

### Le monde associatif résiste grâce aux emplois d'avenir

À l'instar du secteur privé, même si c'était dans une moindre mesure, les associations ont elles aussi été touchées par la crise économique à partir des années 2010-2011, où 22 000 emplois ont été détruits. Une perte que l'activité de 2011-2012 n'a pas pu compenser. Alors que 2012-2013 n'avait pas commencé sous de meilleurs auspices, avec un recul de 0,3 % entre janvier et mars dernier, et une absence de croissance entre avril et juin, l'emploi a connu une légère reprise au troisième trimestre avec une hausse de 0,3 % (1), selon l'étude qui se cale sur l'année scolaire pour effectuer ses mesures.

Au final, le monde associatif résiste bien au moment où les besoins sociaux se font plus lourdement ressentir, tandis que le secteur privé perd 0,6 % de sa masse salariale entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 30 septembre 2013.

« Pour la première fois, les effets du dispositif des emplois d'avenir se font clairement ressentir. Ce ne sont certes pas des emplois de même nature que ceux du secteur privé, mais ils permettent aux associations de faire davantage et mieux, ainsi que de produire du chiffre d'affaires », commente Jacques Malet, président de « Recherches et Solidarités ». De janvier à octobre derniers, 20 000 de ces contrats aidés avaient en effet été attribués à des jeunes entre 16 et 25 ans, entre 25 000 et 28 000 l'auront été sur l'ensemble de l'année, selon des données qui restent à consolider au ministère du travail.

## Les grands gagnants : l'hébergement et le médico-social

Toutes les branches du monde associatif n'ont cependant pas profité du dispositif au même titre. Le secteur de l'hébergement et du médico-social, qui représente un emploi sur cinq, ressort comme le grand gagnant, avec une masse salariale qui enregistre une hausse de 2,2 % sur 2012-2013. Logique: ces activités s'apparentent dans bien des cas à une délégation de service public. Ce n'est pas le cas de l'action sociale, en chute de 0,7 %, notamment en raison de la chute vertigineuse des emplois à domicile (- 2,6 %). « Ce domaine est particulièrement exposé à la réalité de la perte de pouvoir d'achat des ménages depuis le début de la crise », commente Jacques Malet.

Mais la plus grosse perte d'emploi concerne les associations liées à la culture (- 3 %), qui emploient tout de même près de 60 000 personnes. Les structures investies dans l'enseignement stagnent (- 0,3 %), tandis que des organisations sportives (+ 2,2 %) rattrapent le net recul qu'elles avaient enregistré en 2011.

## Les dirigeants d'associations inquiets pour l'avenir

Autre signe d'un début de vitalité retrouvée: la création d'associations repart à la hausse après quatre années de baisse consécutive. Près de 68 000 ont vu le jour en 2012-2013, contre environ 66 000 sur 2011-2012. Cette tendance reste à confirmer, mais elle semble se poursuivre avec une hausse de 1 % de septembre à novembre 2013 par rapport à la même période un an auparavant. Ces petits mieux sont de fait perçus par les responsables associatifs, puisque 60 % d'entre eux estiment que leur situation financière en décembre 2013 est « positive », soit 3 points de plus que fin 2012 (2).

Mais ces mêmes dirigeants restent inquiets pour l'avenir. Car si 67 % considèrent aujourd'hui comme positive la situation de leur association, seuls 56 % d'entre eux jugent qu'elle le restera en 2014. « Ce sentiment est surtout répandu parmi les associations de taille moyenne, qui contrairement aux petites, ne peuvent se reposer uniquement sur le bénévolat de proximité et les moyens des adhérents, et qui à la différence des grosses ne peuvent jouer de leur notoriété », explique Jacques Malet. Au final, si 15 % des responsables se sentent résignés (11 % en 2011), 79 % se disent « déterminés » face à la tâche qui les attend (81 % en 2011).

-----

## Des salariés inégalement répartis

-En 2012, les 165 000 associations employeuses totalisaient 1 809 340 salariés. Le marché de l'emploi dans le domaine non-marchand concerne donc une minorité de structures, puisque le nombre d'associations actives est estimé entre 950 000 et un 1 000 000.

-Le secteur de l'action sociale à lui seul représente 30 % des salariés, suivi de près du domaine médico-social et de l'hébergement (19 %). Ces activités, en tant que délégation de service public, disposent en effet plus facilement du financement de l'État et des collectivités ainsi que de la contribution directe de certains bénéficiaires.

-Ce n'est pas le cas pour la plupart des associations liées à l'enseignement, qui réunissent seulement 12 % des salariés, et encore moins des structures de sport et de loisir (4 % des salariés), qui financent principalement l'emploi par les cotisations des adhérents.

***JEAN-BAPTISTE FRANÇOIS***

(1) Étude portant sur l'ensemble des 165 000 associations employeuses identifiées par l'Acoss-Urssaf, représentant 1,8 million de salariés.

(2) Enquête réalisée en ligne du 10 au 21 décembre 2013, sur un échantillon représentatif de 1 652 responsables d'association.

<http://www.la-croix.com/Actualite/France/L-emploi-associatif-progresse-grace-aux-emplois-d-avenir-2014-01-20-1093964>

